



Commune de MEZIRE

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Réunion publique du 15 novembre 2019

**Projet d'Aménagement
et de Développement Durables
Avancement du projet de PLU**



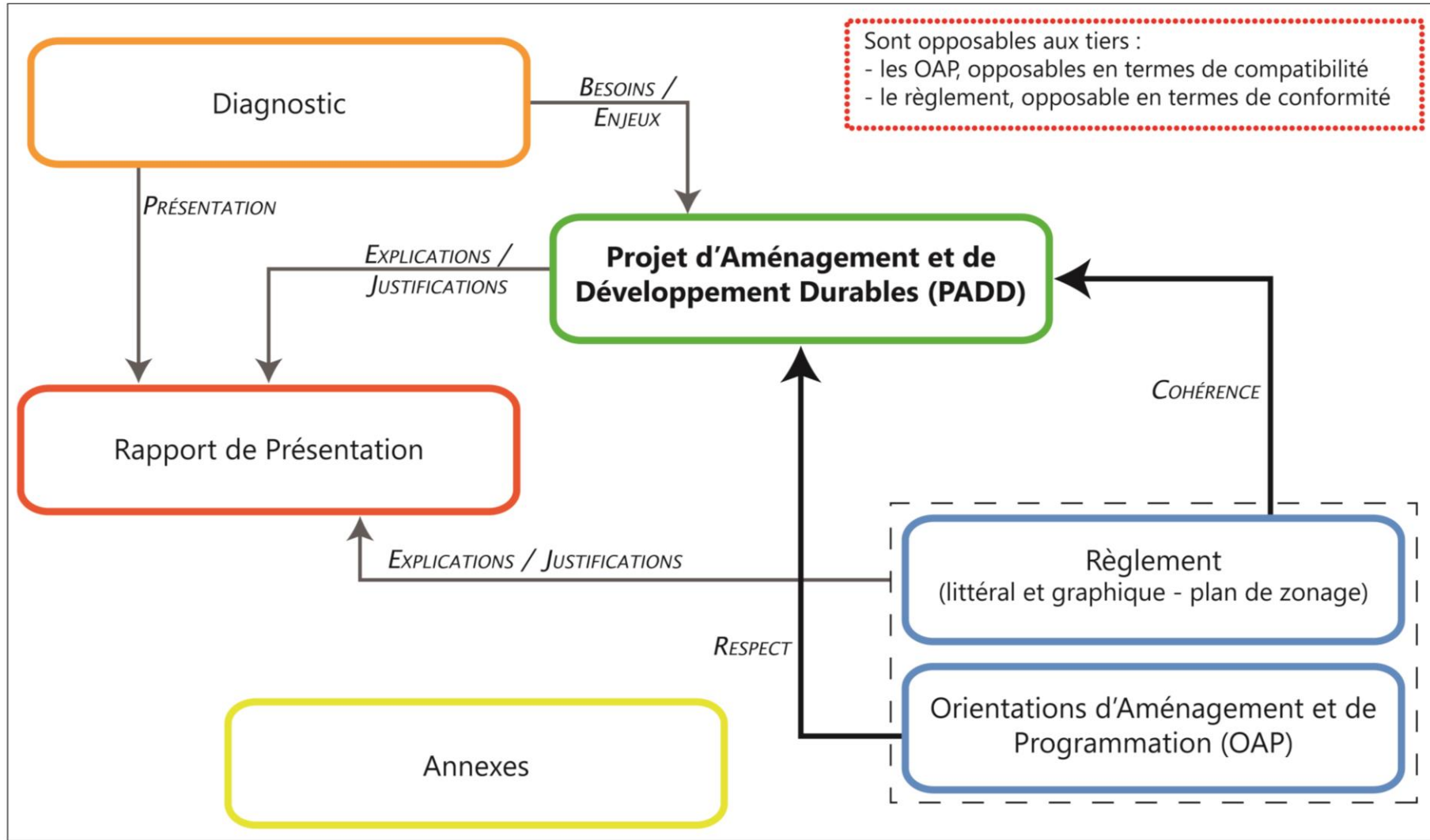


ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

*RAPPEL DE LA COMPOSITION DU PLU
ET DES ÉTAPES DE SON ÉLABORATION*



COMPOSITION DU DOSSIER DE PLU





RAPPEL DES ÉTAPES PRÉCÉDENTES ET EN COURS

- | | |
|-------------|---|
| 2016 – 2017 | Elaboration du diagnostic et des enjeux d'aménagement
Présentation en réunion publique (juillet 2017) |
| 2018 -2019 | Elaboration des orientations du projet de territoire (projet de PADD)
Etudes et expertises sur plusieurs secteurs d'urbanisation |
| 2019 – 2020 | Elaboration du règlement et du zonage – composition du dossier de PLU en vue de son arrêt |
| 2020 | Etape administrative en vue de son approbation |



LE PROJET DE PADD



TROIS AXES PRINCIPAUX :


- LA POURSUITE DE LA VOCATION D'ACCUEIL RESIDENTIEL
- LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE SERVICES ET DES EQUIPEMENTS
- LA PROMOTION D'UNE QUALITE DES ESPACES ET DU CADRE DE VIE ET D'UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT





Déclinaison des trois axes du PADD : Axe 1

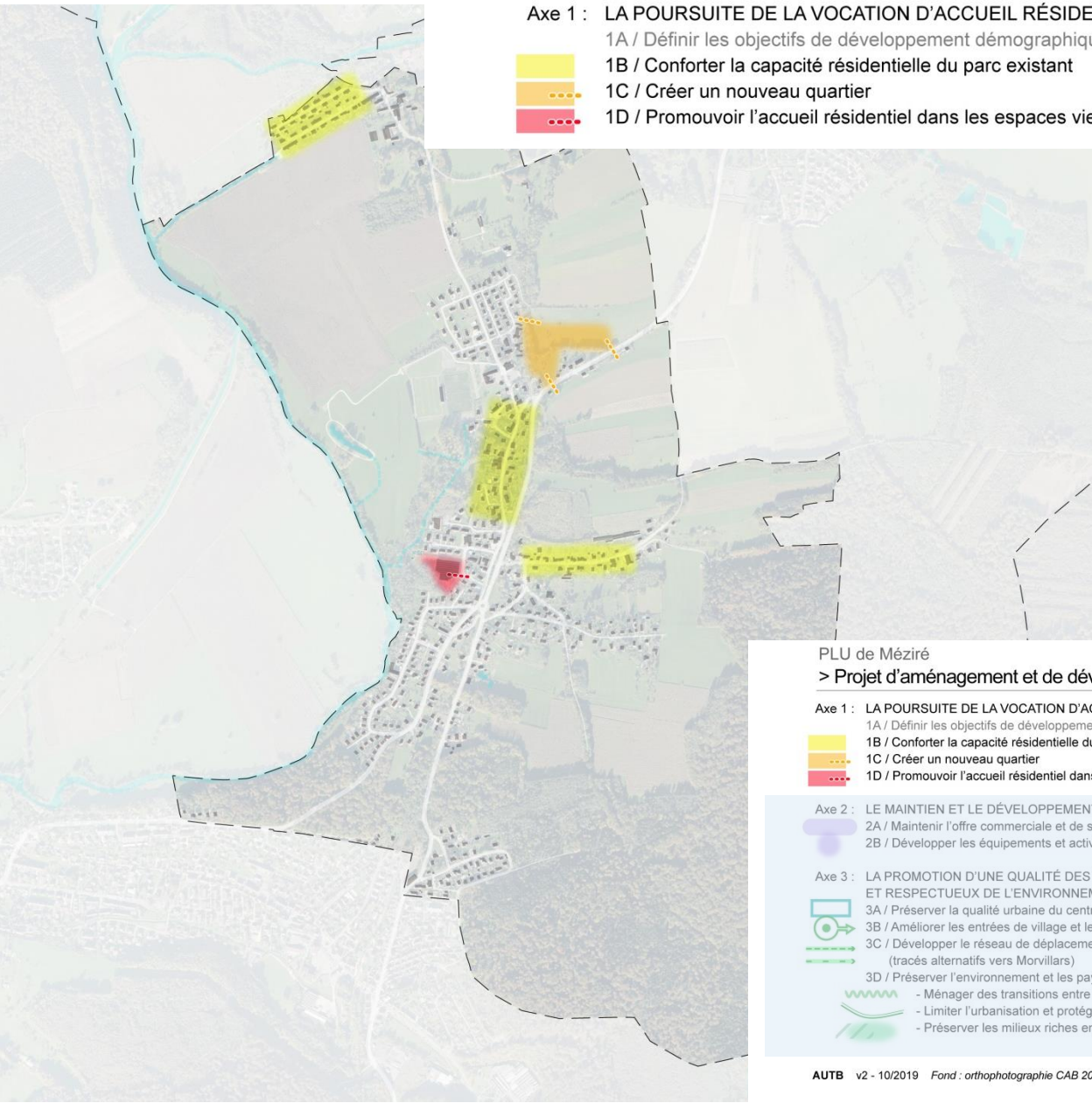
Axe 1 : LA POURSUITE DE LA VOCATION D'ACCUEIL RÉSIDENTIEL

1A / Définir les objectifs de développement démographiques et leur traduction en besoins en logements (*non cartographié*)

 1B / Conforter la capacité résidentielle du parc existant

 1C / Créer un nouveau quartier

 1D / Promouvoir l'accueil résidentiel dans les espaces vierges ou en mutation dans l'emprise urbaine





PLU de Méziré


> Projet d'aménagement et de développement durables

Axe 1 : LA POURSUITE DE LA VOCATION D'ACCUEIL RÉSIDENTIEL


1A / Définir les objectifs de développement démographiques et leur traduction en besoins en logements (*non cartographié*)

 1B / Conforter la capacité résidentielle du parc existant

 1C / Créer un nouveau quartier

 1D / Promouvoir l'accueil résidentiel dans les espaces vierges ou en mutation dans l'emprise urbaine

Axe 2 : LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS

 2A / Maintenir l'offre commerciale et de services de proximité

2B / Développer les équipements et activités en direction des adolescents

Axe 3 : LA PROMOTION D'UNE QUALITÉ DES ESPACES ET DU CADRE DE VIE ET D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

 3A / Préserver la qualité urbaine du centre et du secteur des Forges et assurer celle des futurs développements urbains

3B / Améliorer les entrées de village et les espaces de bord de voies

 3C / Développer le réseau de déplacements alternatifs à l'automobile
(tracés alternatifs vers Morvillars)

3D / Préserver l'environnement et les paysages garants de la qualité de vie dans la commune

 - Ménager des transitions entre les espaces urbanisés et les milieux naturels

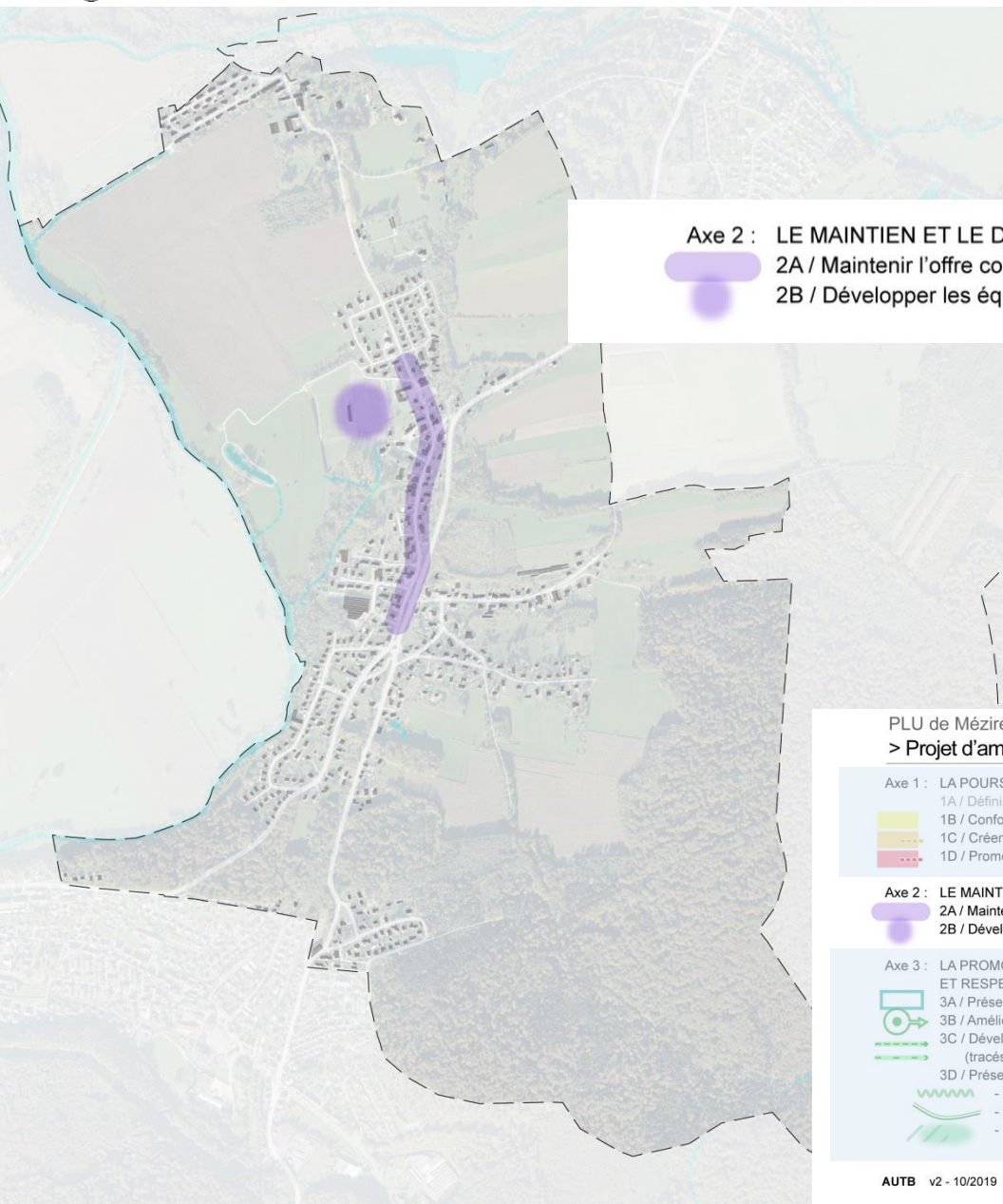
- Limiter l'urbanisation et protéger les habitations

 - Préserver les milieux riches en biodiversité et les paysages





Déclinaison des trois axes du PADD : Axe 2



Axe 2 : LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS
2A / Maintenir l'offre commerciale et de services de proximité
2B / Développer les équipements et activités en direction des adolescents

PLU de Méziré

> Projet d'aménagement et de développement durables

Axe 1 : LA POURSUITE DE LA VOCATION D'ACCUEIL RÉSIDENTIEL

- 1A / Définir les objectifs de développement démographiques et leur traduction en besoins en logements (non cartographié)
- 1B / Conforter la capacité résidentielle du parc existant
- 1C / Créer un nouveau quartier
- 1D / Promouvoir l'accueil résidentiel dans les espaces vierges ou en mutation dans l'emprise urbaine

Axe 2 : LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS

- 2A / Maintenir l'offre commerciale et de services de proximité
- 2B / Développer les équipements et activités en direction des adolescents

Axe 3 : LA PROMOTION D'UNE QUALITÉ DES ESPACES ET DU CADRE DE VIE ET D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- 3A / Préserver la qualité urbaine du centre et du secteur des Forges et assurer celle des futurs développements urbains
- 3B / Améliorer les entrées de village et les espaces de bord de voies
- 3C / Développer le réseau de déplacements alternatifs à l'automobile (tracés alternatifs vers Morvillars)
- 3D / Préserver l'environnement et les paysages garants de la qualité de vie dans la commune
 - Ménager des transitions entre les espaces urbanisés et les milieux naturels
 - Limiter l'urbanisation et protéger les habitations
 - Préserver les milieux riches en biodiversité et les paysages





Déclinaison des trois axes du PADD : Axe 3



Axe 3 : LA PROMOTION D'UNE QUALITÉ DES ESPACES ET DU CADRE DE VIE ET D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



3A / Préserver la qualité urbaine du centre et du secteur des Forges et assurer celle des futurs développements urbains

3B / Améliorer les entrées de village et les espaces de bord de voies

3C / Développer le réseau de déplacements alternatifs à l'automobile
(tracés alternatifs vers Morvillars)

3D / Préserver l'environnement et les paysages garants de la qualité de vie dans la commune

- Ménager des transitions entre les espaces urbanisés et les milieux naturels

- Limiter l'urbanisation et protéger les habitations

- Préserver les milieux riches en biodiversité et les paysages

PLU de Méziré

> Projet d'aménagement et de développement durables

Axe 1 : LA POURSUITE DE LA VOCATION D'ACCUEIL RÉSIDENTIEL

1A / Définir les objectifs de développement démographiques et leur traduction en besoins en logements (non cartographié)

1B / Conforter la capacité résidentielle du parc existant

1C / Créer un nouveau quartier

1D / Promouvoir l'accueil résidentiel dans les espaces vierges ou en mutation dans l'emprise urbaine

Axe 2 : LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS

2A / Maintenir l'offre commerciale et de services de proximité

2B / Développer les équipements et activités en direction des adolescents

Axe 3 : LA PROMOTION D'UNE QUALITÉ DES ESPACES ET DU CADRE DE VIE ET D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

3A / Préserver la qualité urbaine du centre et du secteur des Forges et assurer celle des futurs développements urbains

3B / Améliorer les entrées de village et les espaces de bord de voies

3C / Développer le réseau de déplacements alternatifs à l'automobile
(tracés alternatifs vers Morvillars)

3D / Préserver l'environnement et les paysages garants de la qualité de vie dans la commune

- Ménager des transitions entre les espaces urbanisés et les milieux naturels

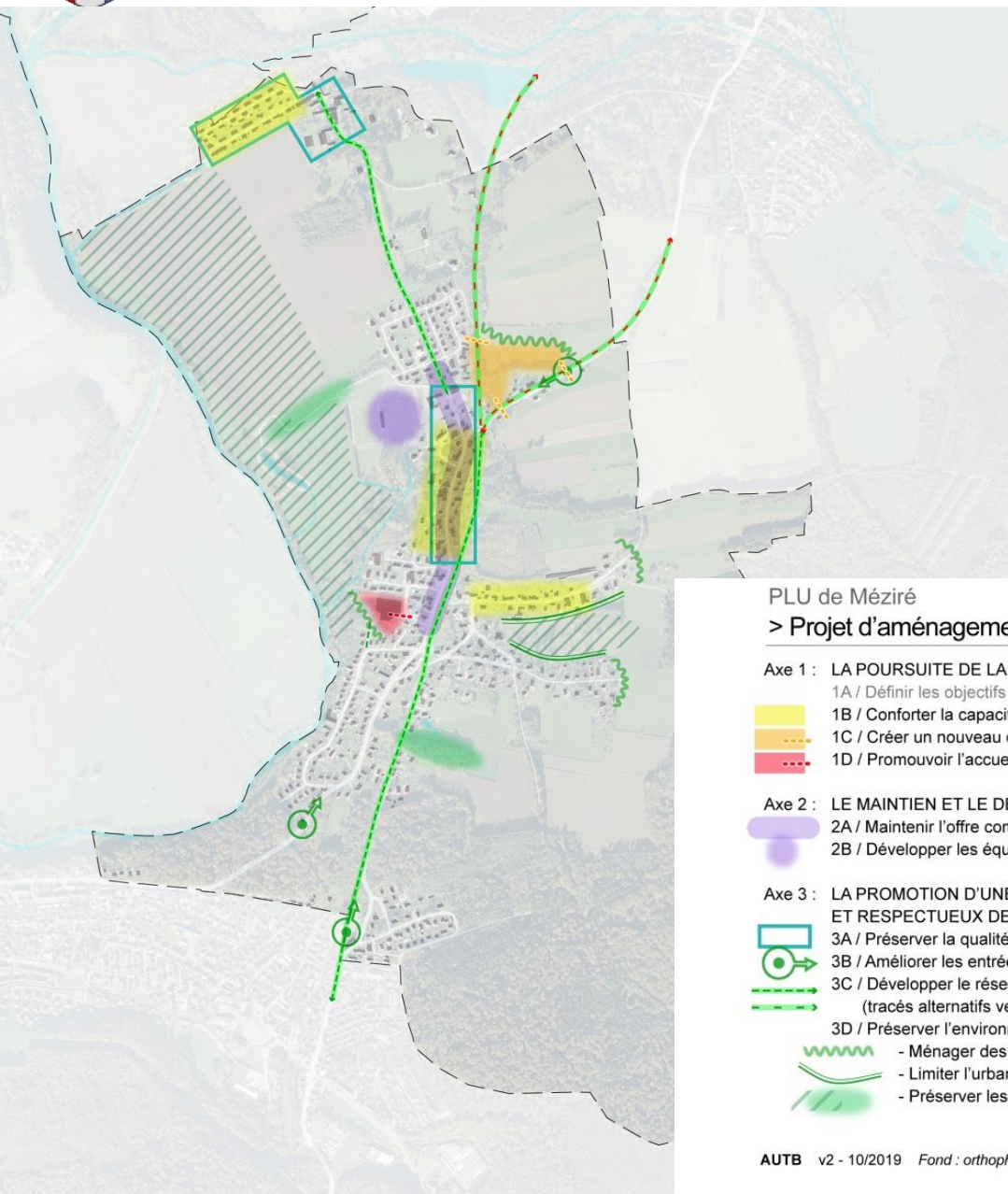
- Limiter l'urbanisation et protéger les habitations

- Préserver les milieux riches en biodiversité et les paysages





L'ensemble des trois axes du projet de PADD



PLU de Mézéré

> Projet d'aménagement et de développement durables

Axe 1 : LA POURSUITE DE LA VOCATION D'ACCUEIL RÉSIDENTIEL

- 1A / Définir les objectifs de développement démographiques et leur traduction en besoins en logements (*non cartographié*)
- 1B / Conforter la capacité résidentielle du parc existant
- 1C / Créer un nouveau quartier
- 1D / Promouvoir l'accueil résidentiel dans les espaces vierges ou en mutation dans l'emprise urbaine

Axe 2 : LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS

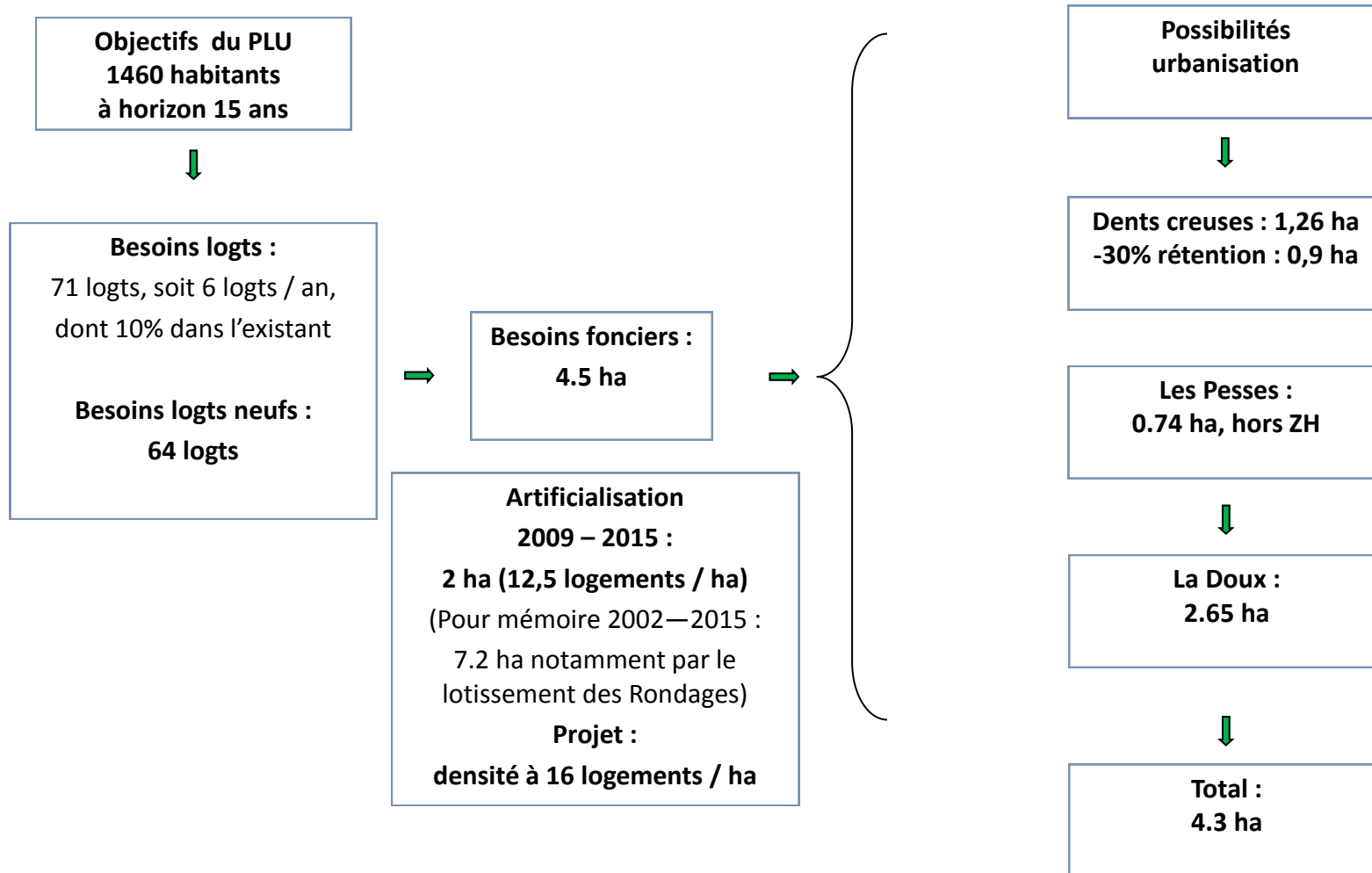
- 2A / Maintenir l'offre commerciale et de services de proximité
- 2B / Développer les équipements et activités en direction des adolescents

Axe 3 : LA PROMOTION D'UNE QUALITÉ DES ESPACES ET DU CADRE DE VIE ET D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- 3A / Préserver la qualité urbaine du centre et du secteur des Forges et assurer celle des futurs développements urbains
- 3B / Améliorer les entrées de village et les espaces de bord de voies
- 3C / Développer le réseau de déplacements alternatifs à l'automobile
(tracés alternatifs vers Morvillars)
- 3D / Préserver l'environnement et les paysages garants de la qualité de vie dans la commune
 - Ménager des transitions entre les espaces urbanisés et les milieux naturels
 - Limiter l'urbanisation et protéger les habitations
 - Préserver les milieux riches en biodiversité et les paysages



LA NÉCESSITÉ D'UN ÉQUILIBRE ENTRE BESOINS EN LOGEMENTS ET BESOINS FONCIERS





LA TRADUCTION SPATIALE

Trois secteurs explorés pour développer la commune :

- **Le secteur des Pesses (ancien Maga Meubles)**
- **Le secteur de la Basse Veranne (rue Haute)**
- **Le secteur de la Doux (route de Morvillars)**



LA NÉCESSITÉ D'IDENTIFIER LES ZONES HUMIDES POUR LES PRÉSERVER DE L'URBANISATION

Les investigations des zones humides

Le secteur des Pesses :

Une zone humide identifiée qui réduit l'emprise disponible de 1,2 ha à 0,74 ha

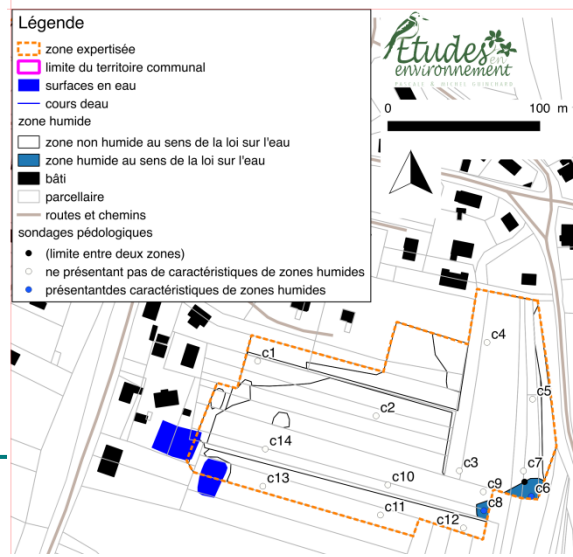
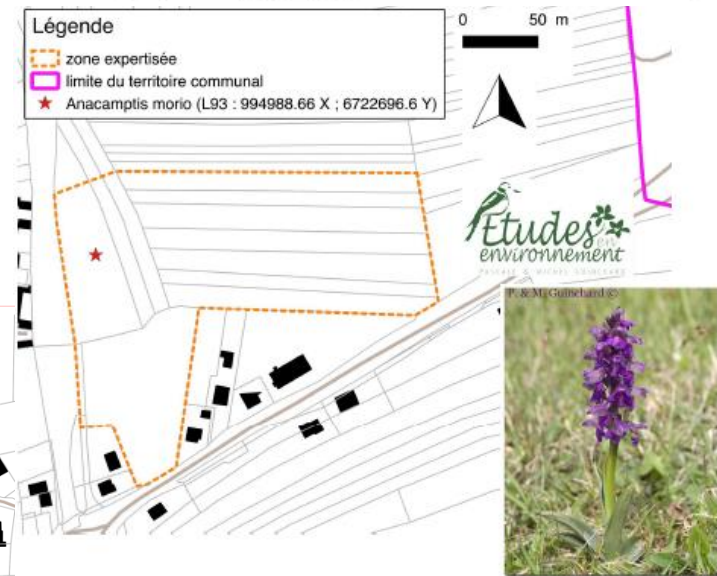
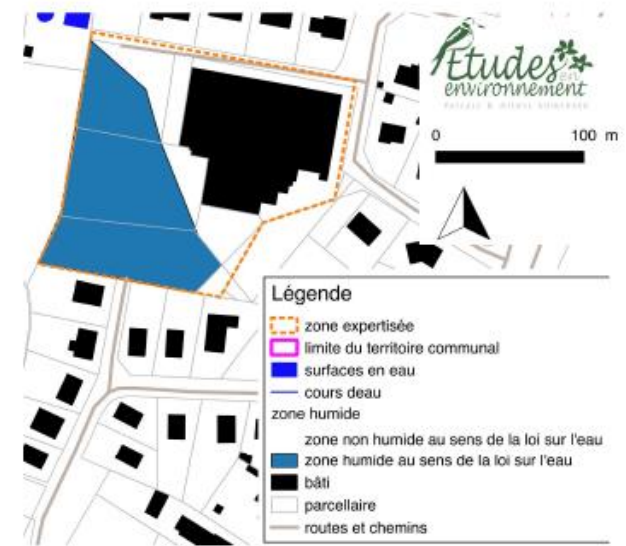
Le secteur de la Doux :

Pas de zone humide identifiée mais une orchidée quasi menacée (*Anacamptis morio*)

Le secteur de la Basse

Veranne :

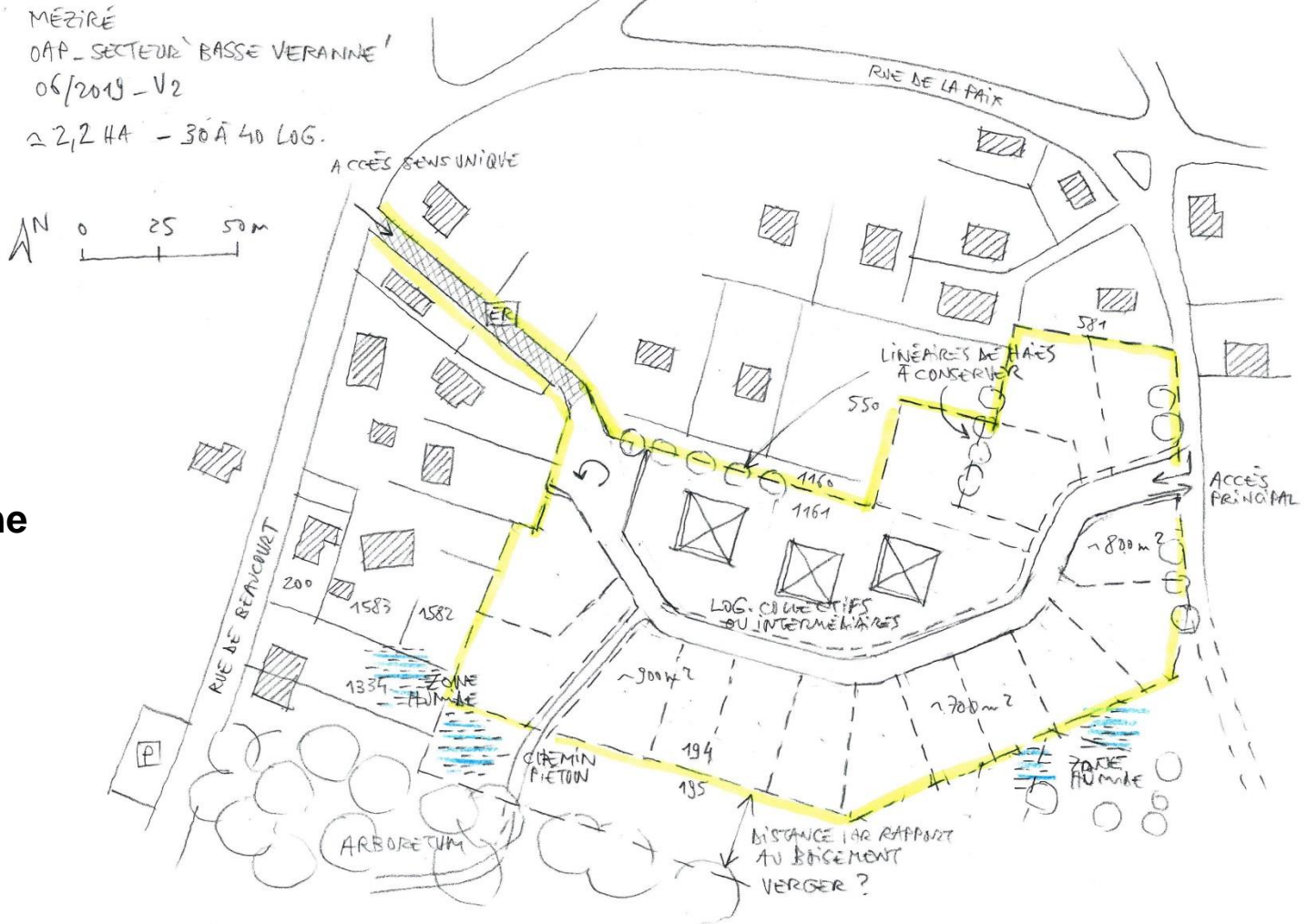
Un espace humide identifié à l'Est de la zone





UN SECTEUR MIS DE CÔTÉ

Le secteur de la Basse Veranne pour une surface de 2,2 ha environ

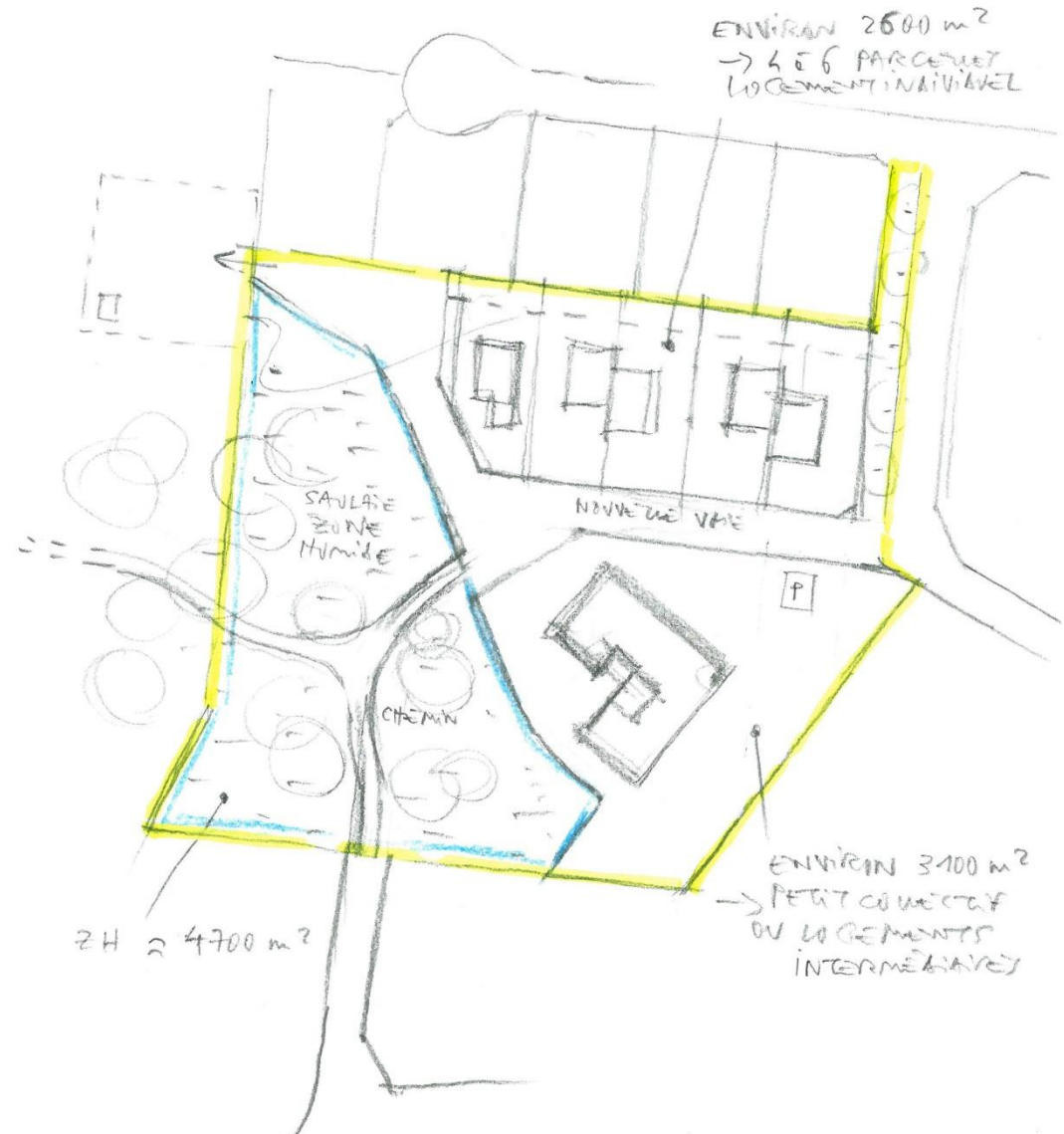




DES ORIENTATIONS À PRÉCISER SUR LES SECTEURS CONSERVÉS

**Le secteur U des Pesses
pour une surface de 0,74
ha environ**

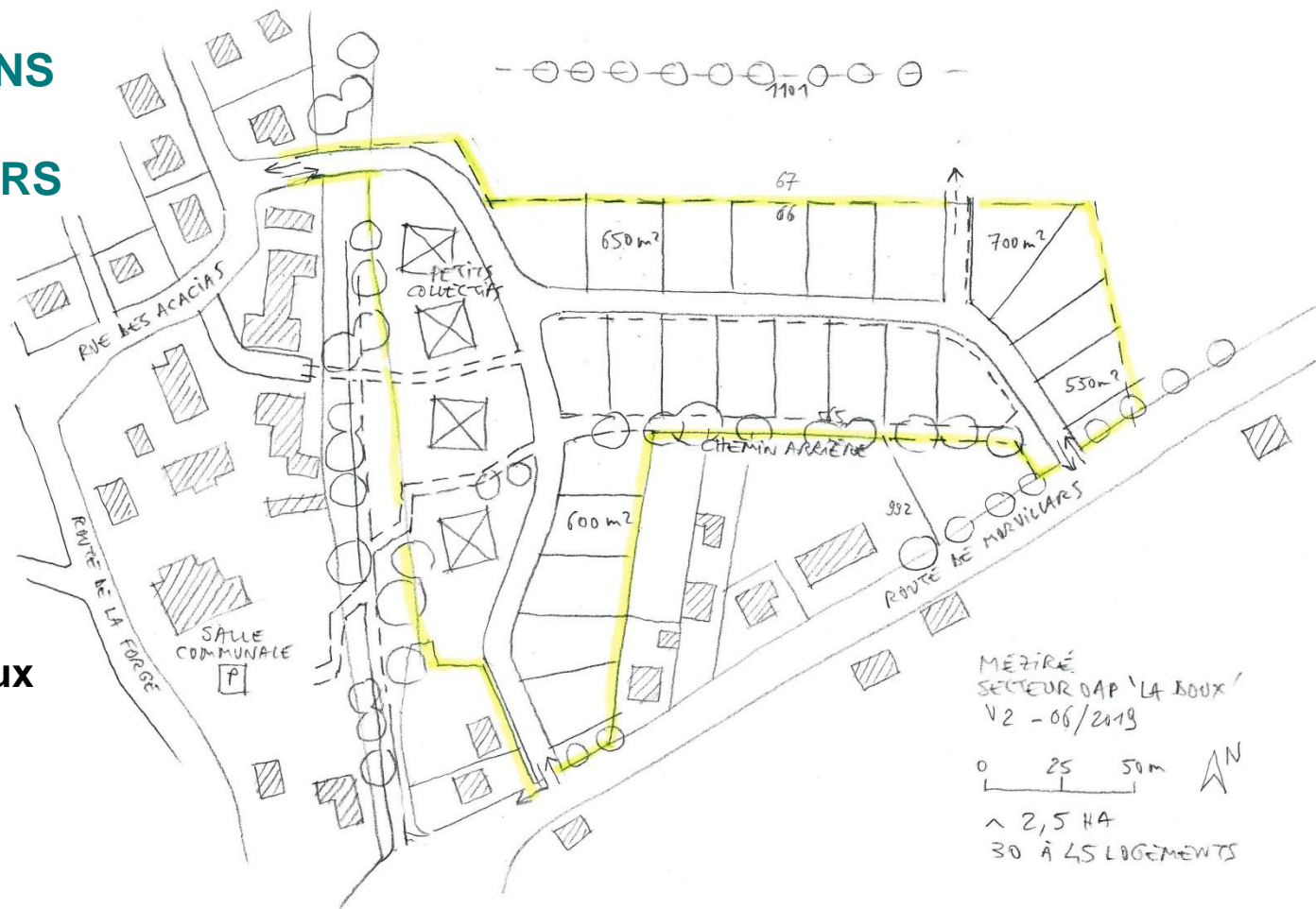
MÉZIRÉ
SECTEUR DAP 'PESSES'
(ANCIEN MAGA-MEURS) 18/06/19
≈ 1,2 HA BONT ZONE HUMIDE 0,47 HA
POTENTIEL ≈ 12 LOGEMENTS ?





DES ORIENTATIONS À PRÉCISER SUR LES SECTEURS CONSERVÉS

**Le secteur de la Doux
pour une surface
de 2,6 ha environ**





DES ORIENTATIONS À PRÉCISER

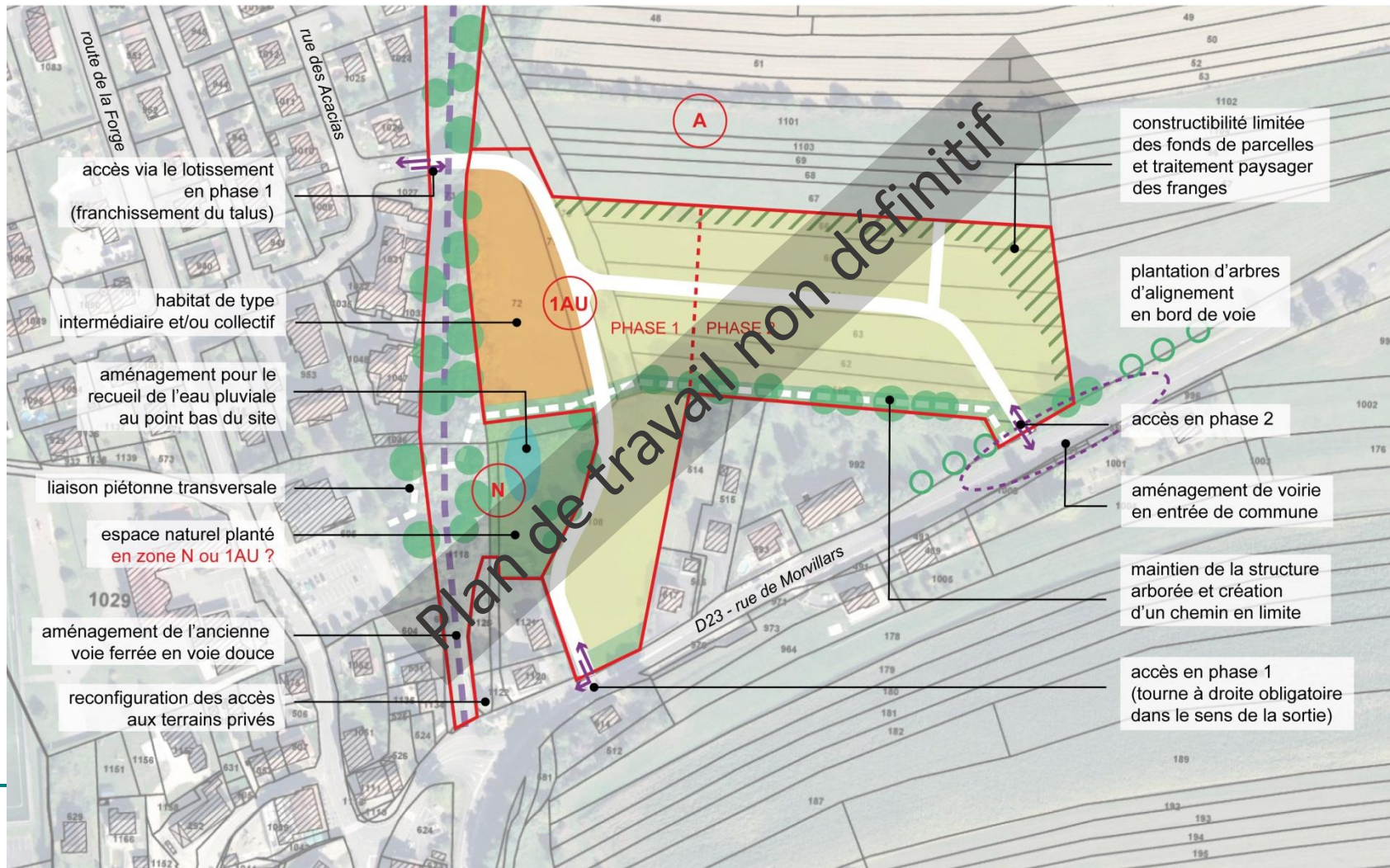
**Le secteur AU de la Doux pour une surface de 2,6 ha environ :
Des orientations à préciser en collaboration avec le porteur de projet**

Commune de Méziré
Secteur 'La Doux'
Orientations d'aménagement et de programmation



0 25 50 m

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort - 10/2019 (v3)





LES ÉTAPES À VENIR



Traduction du PADD et finalisation du dossier de PLU

Dépôt du dossier « cas par cas » mi-novembre

Débat du PADD en conseil municipal le 25 novembre

Réunions de travail en cours sur le règlement et le zonage
Zones U et AU / Zones A et N

Finalisation du dossier de PLU

Objectif pour la municipalité : arrêt du projet mi-février 2020



Procédure : Avis des services / enquête publique

2020 : Arrêt du PLU + bilan de la concertation
Délibération du Conseil Municipal

Consultation des services → pendant 3 mois

Enquête publique → pendant 1 mois

Rapport du commissaire enquêteur → pendant 1 mois

Approbation du PLU

*Procédure
administrative
Environ 10 mois*



LA CONCERTATION : RAPPEL DES MODALITÉS

Modalités définies
dans la délibération de prescription du PLU :

- Organisation de deux réunions publiques
- Insertion de l'avancement du dossier dans les panneaux d'affichage, sur le site internet de la commune et dans le bulletin communal
- Mise à disposition en Mairie de tous les éléments d'étude, tout au long de la réflexion engagée, jusqu'à ce que le Conseil Municipal arrête le projet de PLU
- Mise à disposition en Mairie d'un registre destiné à recueillir les remarques par écrit.

Documents disponibles sur le site internet de la Mairie :

COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS :

Réunion du 03 juillet 2019 : PLU diagnostic

Réunion publique du 03 Juillet 2017

Réunion du 03 Novembre 2016 : Etat initial de l'environnement

Réunion du 09 Juin 2016 : Economie, équipements et services, transports

Réunion du 24 Mars 2016 : Population, urbanisation et habitat

Réunion du 04 Février 2016 : Diagnostic paysage, développement urbaine et formes bâties

Réunion du 10 Décembre 2015 : Porter à connaissance et SCOT

Réunion du 02 Novembre 2015 : Procédure et contenu du PLU



MERCI DE VOTRE ATTENTION